

N° 2471/T.T.

N° 2472/T.T. Copie pour information à Messieurs les  
Administrateurs Territoriaux de : Kigali, Nyanza ,  
Astrida , Shangugu, Kisenyi, Ruhengeri, Biwaba, Kibungu .

Objet:  
Activité judiciaire

Le Résident du Ruanda , a.i.  
A.Gille ,

*[Signature]*

Monsieur le Gouverneur ,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous  
à toutes fins utiles , les chiffres exprimant l'activité judiciai-  
re des divers parquets du Ruanda pour l'année en cours , en ce qui  
concerne les affaires relevant du Tribunal Territorial du Ruanda,  
chiffres arrêtés à la date du 7 - 10 - 1938 .

	Affaires jugées		Affaires classées		Divers (revision transmises)		Litige	
	Indi-gènes	Non in-digènes	Indi-gènes	Non in-digènes	Indige-nos	Non in-digènes	Indige-nos	Non in-digènes
39 Kigali	18	1	2	8	4	-	4	2
27 Nyanza	11	-	9	1	2	-	4	-
34 Astrida	11	-	4	3	5	-	10	1
16 Shangugu	2	-	10	-	3	-	1	-
38 Kisenyi	32	-	4	1	-	1	1	1
47 Ruhengeri	26	2	11	2	2	1	2	1
13 Biwaba	10	-	-	-	2	-	-	1
16 Kibungu	3	-	-	1	1	-	9	2
<b>Total :</b>	<b>113</b>	<b>3</b>	<b>40</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>8</b>

Le Résident du Ruanda , a.i.  
signé : A.Gille,

Monsieur le Gouverneur des Territoires  
du Ruanda - Urundi  
à Usumbura .

Ruhengeri



1557

690/T.T.  
A 14-10-38

Kigali, le 29 septembre 1938.

Territoires du Ruanda Urundi  
RESIDENCE DU RUANDA

-----  
Tribunal Territorial  
-----

N° 2383/T.T.

6401 T.T.  
le 6.10.38

Monsieur l'Administrateur Territorial ,

OBJET:  
Exécution des  
jugements .-

J'ai l'honneur de vous transmettre une copie  
des derniers jugements rendus par le Tribunal Territorial en cause  
d'indigènes du Territoire de RUHENGARI en vous demandant de  
poursuivre le paiement des amendes, frais et D.I. - éventuellement  
à charge de la famille des condamnés - et de me tenir au courant  
des paiements faits .

Le Chef du Parquet du Ruanda  
A. GILLE ,

A Monsieur l'Administrateur Territorial  
SHANGUGU, RUHENGARI, ~~MMEX~~ BYUMBA .

*R. Gille*  
—